



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 juin 2004

**Mise à disposition d'équipements de la Ville de Niort en vue d'une
utilisation partagée - convention entre la CAN et la Ville de Niort -
annule et remplace la délibération en date du 19 décembre 2003**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Yannick TARDY.
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

Urbanisme & Affaires Immobilières**Mise à disposition d'équipements de la Ville de Niort en vue d'une utilisation partagée - convention entre la CAN et la Ville de Niort - annule et remplace la délibération en date du 19 décembre 2003**

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Vous avez validé lors de la séance du Conseil Municipal du 19 décembre 2003 le principe d'un renouvellement pour une durée de huit mois des trois conventions avec la CAN opérant une répartition des coûts de fonctionnement concernant l'Hôtel Administratif, les immeubles rue Thiers et rue du Murier ainsi que la mise en place d'une même convention concernant la maison d'habitation sise 5 rue du Musée.

Le principe d'une réimplantation des services de la CAN dans d'autres bâtiments municipaux que ceux actuellement occupés est aujourd'hui plus claire, permettant ainsi d'affiner la durée de ces quatre conventions portant sur les immeubles cités ci-dessus.

C'est pourquoi je vous propose la mise en place de conventions opérant une répartition des coûts de fonctionnement des quatre immeubles précités pour une période d'un an renouvelable une fois. D'autre part, elles prennent en compte un réajustement concernant l'occupation réelle des équipements y compris pour l'année 2003.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les conventions à souscrire, avec la Communauté d'Agglomération de Niort, pour chacun de ces équipements.
- approuver le versement par la CAN à la Ville de Niort d'une indemnité d'un montant de 14 591,24 € correspondant à la régularisation de l'occupation des immeubles de la rue Thiers, rue du Murier, rue du Musée et de l'Hôtel Administratif pour la période courant du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)